

## Demande préalable d'accompagnement de thèse en Médecine Libérale

L'URPS Médecins Libéraux Hauts-de-France, et notamment sa Commission « Médecine Générale », a décidé de mener une politique d'accompagnement des thèses qui porteraient sur la médecine libérale et relevant des centres d'intérêts de l'Union (cf. Politique d'accompagnement des thèses de l'URPS Médecins Libéraux Hauts-de-France).

Si vous souhaitez en bénéficier, merci de compléter ce document.

Le Comité de suivi des thèses

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Mail : \_\_\_\_\_

Spécialité :  MG  Autres, préciser : \_\_\_\_\_

Intitulé de la thèse : \_\_\_\_\_

Faculté :  Lille (Etat)  Lille (Libre)  Amiens  Autre

Directeur de thèse : \_\_\_\_\_

Date soutenance thèse envisagée : \_\_\_\_\_

Nature de la Thèse :  Qualitative  Quantitative

Public (plusieurs réponses possibles) :  MG  Autres spécialités, lesquelles : \_\_\_\_\_

Autre public, lequel : \_\_\_\_\_

Territoires (plusieurs réponses possibles) :  Hauts-de-France

Aisne  Nord  Oise  Pas de Calais  Somme

Autres, lesquels : \_\_\_\_\_

Souhait de calendrier :

Date envoi questionnaire : \_\_\_\_\_

Date retour questionnaire : \_\_\_\_\_

Inscription dans l'une des missions de l'URPS Médecins (plusieurs réponses possibles) :

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Médico-social                                       | <input type="checkbox"/> Démarche qualité        |
| <input type="checkbox"/> Offre de soins                                      | <input type="checkbox"/> Permanence des soins    |
| <input type="checkbox"/> Prévention, promotion de santé                      | <input type="checkbox"/> Education thérapeutique |
| <input type="checkbox"/> Systèmes de communication et d'information partagés |  |

Argumentations/compléments d'informations :

---

---

---

**L'URPS Médecins Libéraux n'a pas vocation à accompagner l'ensemble des thèses des étudiants en médecine, quelle que soit leur spécialité.**

**Une demande ne signifie pas un accord d'accompagnement.**

**A titre indicatif, le comité de suivi des thèses de l'URPS Médecins Libéraux se réunit environ 1 fois par mois pour analyser les demandes.**